



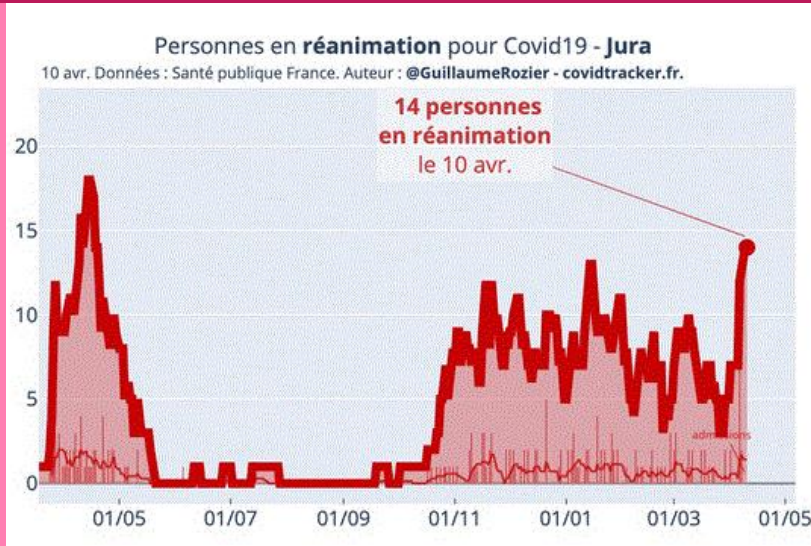
Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole

Info-flash

N°20 - 12 avril 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Il faut ouvrir la réanimation de Dole !



Aujourd'hui on manque de lits de réanimation car leur nombre a diminué depuis un an, dans le Jura. Si le nombre de malades hospitalisés est important et continue une lente progression, nous restons encore loin des chiffres atteints au printemps dernier.

En une semaine, le nombre de personnes admises en réanimation dans le Jura a doublé. De 7 on est passé à 14 avec une tension hospitalière de 175 %. NOUS RECLAMONS LA REOUVERTURE DU SERVICE DE REANIMATION DE DOLE –ouvert 3 mois en 2020- ce qui permettrait d'envisager l'avenir à l'hôpital plus sereinement.



Face à la 3ème vague de l'épidémie, l'ARS appelle au renfort de soignants, notamment les étudiant.s afin de garantir à tous ceux qui le nécessitent une place dans les services de réanimation ou de soins intensifs. Afin d'atteindre dans la région 1700 places d'accueil des malades du Covid 19, 300 places de réanimation et 140 en soins intensifs. Ces ouvertures s'accompagneront de la déprogrammation d'interventions chirurgicales ou médicales non urgentes. Il y a urgence à former, recruter et titulariser du personnel qualifié.

PRIVATISATIONS A L'HOPITAL DE LONS

Au sein de l'hôpital public, l'ouverture de **10 lits de dialyse privés** (groupe Santelys) est annoncée.

DEFENDONS LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE

Toujours à Lons le Saunier, ce sont maintenant **35 lits de psychiatrie privée** (clinique Val Dracy) dont l'ouverture est annoncée : une menace bien réelle pour le service public de psychiatrie et notamment celui du CHS ST Ylie. Ces annonces ont été faites par la

députée Danielle Brulebois qui se félicitait dans la presse (Progrès du 9 avril 2021), de ces décisions du Ségur de la santé.



Avec le vote de la commune de **TAVAUX**, **77** conseils municipaux apportent leur soutien à nos **hôpitaux publics** et à la **défense de la CHIRURGIE**

CONVENTIONNELLE AU Centre hospitalier Pasteur de Dole.

La sénatrice **M.Christine DALLOZ** a relayé les délibérations des communes dans une lettre au Ministre de la santé, Olivier Véran.



CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE : Afficher votre soutien à l'hôpital, à sa réanimation, sa chirurgie. (Affichettes jointes)

A la semaine prochaine !